

Et attendu que les dits bills ainsi réservés comme susdit nous ont été soumis en Conseil pour la signification de notre bon plaisir sur iceux, à notre Cour à Osborne House, Ile de Wight, le treizième jour d'août en l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante-dix-sept; et qu'il nous a plu là et alors, par et de l'avis de notre Conseil Privé, en conformité du dit acte, et dans l'exercice des pouvoirs à nous réservés comme susdit de donner notre sanction aux dits bills :

SACHEZ maintenant que par ces présentes que les dits bills intitulés respectivement chapitre 87 "Acte pour faire droit à Mary Jane Bates," chapitre 89 "Acte pour faire droit à Martha Jemima Hawkshaw Holiwell," ont reçu notre sanction en Conseil.

De tout ce que dessus nos féaux sujets et tous autres que les présentes verront ou qu'icelles pourront concerner sont requis de prendre connaissance et de se conduire en conséquence.

EN FOI DE QUOI nous avons fait émettre nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, l'honorable WILLIAM DUELL RICHARDS, député de notre Très-Fidèle et Bien-Aimé Cousin et Conseiller le Très-Honorable Sir FREDERIC TEMPLE, Comte de Dufferin, Vicomte et Baron Clandeboye de Clandeboye, dans le Comté Down, dans la Pairie du Royaume-Uni, Baron Dufferin et Clandeboye de Ballyleidy et Killeleagh, dans le Comté Down, dans la Pairie d'Irlande, et Baronnet, Chevalier de notre Très-Illustre Ordre de St. Patrice, Chevalier Grande-Croix de notre Ordre Très-Distingué de St. Michel et St. George, et Chevalier Commandeur de notre Très-Honorable Ordre du Bain, Gouverneur-Général du Canada et Vice-Amiral d'icelui :

A notre Hôtel du Gouvernement, en notre Cité d'OTTAWA, ce CINQUIÈME jour de SEPTEMBRE, dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante-dix-sept, et de notre règne la quarante-unième.

Par Ordre,
R. W. SCOTT,
Secrétaire d'État.

CANADA.



WM. B. RICHARDS,
Député Gouverneur.

[L. S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, REINE du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A nos aimés et fidèles Sénateurs de la Puissance du Canada, et aux Membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de notre dite Puissance, sommés et appelés à une assemblée du Parlement du Canada, qui devait se tenir et avoir lieu en notre Cité d'Ottawa, le quatrième jour du mois d'octobre prochain, et à chacun de vous—SALUT :